

Programme de campagne **Notre Université**

Recherche	2
Rayonner.....	2
Inciter	2
Faciliter	3
Vie étudiante	4
Qualité de vie étudiante.....	4
Partage et solidarité	4
Accompagnement vers l'emploi	5
Formations	6
Lisibilité des formations	6
Réussite et innovation pédagogique	6
Évolution des formations et soutien aux enseignants	7
Formation tout au long de la vie	7
L'humain au cœur	8
Un nouveau modèle.....	8
Qualité de vie au travail	8
Transparence et accompagnement	9
Nos 3 Campus	9
Développement et intégration	9
Convivialité et solidarité	10
Responsabilité et développement durable	10
Gouvernance et pilotage	11
Pilotage.....	11
Direction	11
Collégialité.....	12
Communication.....	12
Valorisation et Innovation	13
Partenariat et valorisation de la recherche.....	13
Innovation et accompagnement étudiant	13
Nos Partenaires	14
Aix-Marseille Université	14
Les collectivités territoriales	14
Le monde socio-économique.....	15
Relations Internationales	16
Accueil	16
Ouverture.....	16

Recherche

Le rayonnement scientifique de notre Université est soutenu par des Pôles thématiques dont l'identité doit être renforcée. Pour que le soutien aux chercheurs devienne une priorité, la gouvernance doit garantir des procédures administratives simplifiées et une politique scientifique transparente.

Rayonner

- Afin de soutenir durablement l'organisation de colloques et de congrès, clarifier les critères de priorisation des projets dans la politique scientifique de notre Université.
- Pour redynamiser les Journées scientifiques de notre Université, mettre nos jeunes chercheurs à l'honneur et valoriser les projets qui offriront de nouvelles perspectives pour nos axes identitaires.
- Afin de renforcer et rendre plus visible notre identité scientifique, développer un projet d'envergure que l'ensemble de notre communauté universitaire pourra s'approprier et qui réunira nos trois axes stratégiques autour d'une thématique commune.
- Pour placer l'année universitaire sous le signe de la recherche, organiser une journée de rentrée pour toute l'Université et accueillir une personnalité scientifique de renom pour une conférence inaugurale.
- Pour favoriser les partenariats internationaux dès le niveau du doctorat, proposer un programme "Doctorants invités", sur le modèle du programme "Chercheurs invités".
- Pour valoriser l'excellence scientifique, organiser des prix annuels de thèse couvrant tous les domaines scientifiques et décerner une fois par an un titre de doctorat *Honoris Causa*.

Inciter

- Pour aider les chercheurs dans leur activité, soutenir les laboratoires qui définiront une politique d'accompagnement pour le montage de projets pluriannuels et le dépôt de dossiers individuels (congrés pour recherches ou conversions thématiques, détachements, délégations, primes d'encadrement doctoral et de recherche...).
- Parallèlement aux projets internationaux qui confirment l'autonomie et les réelles capacités de notre Université, prendre part aux projets

européens menés par Aix–Marseille Université ou d'autres membres du site Aix–Marseille–Provence–Méditerranée.

- Pour dynamiser la recherche, garantir un appui à des projets émergents ou exploratoires validés par la CoRe et mis en exergue lors des Journées scientifiques.
- Afin de soutenir l'implication de tous les chercheurs au niveau du doctorat, valoriser à la CoRe la participation des Maîtres de Conférences à l'encadrement de thèses.
- Pour garantir aux jeunes chercheurs un cadre favorable au développement de leur carrière scientifique, valoriser les composantes qui n'inciteront à un accès progressif aux responsabilités et charges pédagogiques qu'après les trois premières années suivant la prise de poste.

Faciliter

- Pour mettre en valeur et mieux connaître l'activité scientifique au sein de l'Université, proposer une présentation synthétique des activités scientifiques d'un laboratoire ou d'un groupe de chercheurs au début de chaque séance de la CoRe.
- Pour clarifier la politique scientifique de l'Université, préciser le rôle des Pôles thématiques de recherche interdisciplinaires et leur positionnement vis-à-vis des laboratoires et des écoles doctorales.
- Pour soutenir la participation des chercheurs aux projets de recherche régionaux, nationaux ou internationaux, nouer des coopérations avec les universités du site Aix–Marseille–Provence–Méditerranée, renforcer l'accompagnement administratif et faciliter les procédures de suivi budgétaire.
- Pour garantir durablement l'inscription des laboratoires et de leurs projets au sein de la politique scientifique de l'Université, remettre en place des Contrats d'Objectifs et de Moyens : en fonction d'objectifs validés par la CoRe, ces contrats permettront une programmation pluriannuelle des moyens engagés (matériels, infrastructures, locaux, dotations, ressources humaines...) et une évaluation de l'avancement des projets en cours.
- Pour un meilleur accompagnement et davantage de transparence dans le soutien accordé par la CoRe aux projets scientifiques, mettre en place des règles et des critères d'évaluation et de priorisation en lien avec la politique scientifique de l'Université.

Vie étudiante

Parce que la réussite des étudiants passe également par l'amélioration du cadre de vie et de travail sur les campus, notre Université doit s'engager résolument pour la qualité de la vie étudiante.

Qualité de vie étudiante

- Pour prendre en compte toutes les dimensions de la vie étudiante, augmenter le nombre d'espaces dédiés à la restauration, à la détente et aux échanges.
- Pour favoriser la réussite des étudiants, développer de nouveaux espaces connectés pour le travail individuel ou en groupe sur les différents campus de l'Université en collaboration avec les bibliothèques universitaires.
- Pour améliorer l'accueil des étudiants dans les espaces d'enseignement, prioriser la résolution des problèmes de chauffage, de climatisation, d'éclairage et de connexions sur les différents campus de l'Université.
- Pour simplifier l'accès à nos campus, agir pour la résolution des problèmes de transport et de circulation en concertation étroite avec les collectivités.
- Pour offrir à nos étudiants un cadre favorable, relancer une collaboration étroite avec les collectivités : restructurer le campus Porte d'Italie pour une meilleure continuité territoriale et de services ; repenser l'organisation de la vie étudiante sur le campus La Garde / La Valette dans la continuité des travaux en cours ; créer un véritable campus Draguignan intégré en cœur de ville.
- Pour garantir aux étudiants un meilleur accompagnement, permettre l'accès à la santé par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques sur tous les campus et développer un véritable Centre de santé en renforçant l'équipe du SUMPPS.

Partage et solidarité

- Pour améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap et dynamiser la mise en œuvre du Schéma directeur pluriannuel handicap, augmenter les moyens humains et financiers de la Mission Handicap pour accroître nos capacités de prise en charge.
- Pour favoriser l'entraide entre les étudiants, créer un outil collaboratif à l'usage des étudiants et des personnels afin de faciliter leur vie

quotidienne tels que les transports, le logement et la recherche de stages.

- Afin de créer davantage de liens entre les générations d'étudiants, créer des annuaires de promotions.
- Pour mieux accueillir les nouveaux étudiants et les étudiants étrangers, mettre en place des projets tutorés dédiés à leur intégration par des étudiants déjà présents à l'Université l'année précédente.
- Pour favoriser l'intégration des nouveaux étudiants, faciliter leur accès à l'information via le site internet de l'université et les services administratifs et les impliquer dès leur inscription dans l'outil collaboratif d'entraide et de partage de l'Université.
- Pour valoriser l'implication des étudiants dans leurs formations, généraliser les cérémonies de remises des diplômes.
- Pour mettre à l'honneur les talents des étudiants, récompenser les projets étudiants contribuant à la qualité de vie universitaire et organiser des événements autour de leurs réalisations scientifiques, artistiques et sportives.

Accompagnement vers l'emploi

- Pour mettre en confiance les étudiants, contribuer à la valorisation de leur *curriculum vitae*, de leurs expériences professionnelles et de leurs compétences grâce à des cours d'éloquence et des mises en situations professionnelles.
- Pour développer le réseau professionnel des étudiants, organiser des rencontres et des échanges avec les acteurs socio-économiques à travers une meilleure implication des professionnels dans les formations et la généralisation de journées des métiers et d'implication dans des salons professionnels.
- Pour accompagner les étudiants dans la recherche de stages, créer des annuaires des stages réalisés par formation et simplifier les procédures administratives de conventionnement de stages.
- Afin de faciliter l'insertion professionnelle, entretenir des liens privilégiés avec l'ensemble des acteurs du territoire et développer un réseau *alumni* d'anciens étudiants de l'Université.
- Pour développer l'adaptabilité des étudiants au marché du travail, favoriser la mobilité internationale, facteur d'amélioration de leurs compétences linguistiques et de leur ouverture à l'interculturalité.

- Offrir aux étudiants les moyens d'une intégration sociale et professionnelle réussie par la négociation d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens avec la Région.

Formations

Alors que notre Université vient d'inaugurer sa nouvelle offre de formation, elle est déjà confrontée à de nouveaux défis. Pour qu'elle continue à s'adapter et à répondre à sa mission pédagogique au service des étudiants, les enseignants doivent être davantage soutenus dans leurs activités et leurs projets.

Lisibilité des formations

- Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation et de ses débouchés, mettre en œuvre l'approche par compétences et connaissances recommandée par le ministère en respectant une démarche progressive et pédagogique.
- Pour mieux accompagner nos étudiants dans la construction d'un projet personnel et professionnel, mettre en place un contrat pédagogique recommandé par le ministère dans le nouvel arrêté licence en tenant compte de l'accompagnement déjà mis en œuvre dans les composantes.
- Pour établir ensemble les référentiels de compétences de nos diplômés, apporter aux composantes le soutien nécessaire pour qu'elles s'engagent définitivement dans un tel processus.

Réussite et innovation pédagogique

- Pour favoriser la réussite des étudiants primo-entrants, optimiser la réorientation par le biais des passerelles entre les filières et refonder le dispositif "Année Tremplin" mis en place dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants.
- Pour inciter les étudiants qui le désirent à aller plus loin, favoriser la création de filières d'excellence par le développement d'enseignements bonus et de certifications complémentaires apparaissant sur le diplôme.
- Pour que les étudiants déjà expérimentés participent pleinement à la réussite en licence, valoriser leur engagement dans le tutorat et l'accompagnement des nouveaux étudiants.

- Pour accompagner le travail personnel, favoriser l'accès en ligne à des compléments de cours et des outils d'autoévaluation

Évolution des formations et soutien aux enseignants

- Pour que nos étudiants fassent l'expérience d'approches pédagogiques diversifiées, développer des espaces d'enseignement appropriés : salles d'enseignement et de création modulables, *learning labs*, laboratoires de langues...
- Pour généraliser l'usage des nouvelles technologies au service de l'enseignement, accompagner les enseignants dans la maîtrise et l'exploitation de ces outils.
- Pour mettre en œuvre le "Projet MisTraL" qui est porté par notre Université en vue de la transformation des licences et qui nous engage durablement vis-à-vis du Ministère, mettre en place une campagne d'information auprès des enseignants afin qu'ils puissent s'approprier, adapter et faire évoluer ce projet et qu'ils accompagnent dans les meilleures conditions l'évolution des approches et pratiques pédagogiques.
- Pour apporter un soutien réel aux équipes pédagogiques et aux services administratifs dans leur implication pour l'évolution de nos formations, leur fournir un accompagnement adapté à l'exécution des missions de transformation des approches et pratiques pédagogiques, par les conseils d'experts en sciences de l'éducation, d'ingénieurs pédagogiques et d'enseignants-chercheurs d'université l'ayant expérimenté.
- Pour garantir la cohérence de nos formations et la cohésion autour de l'évolution de notre offre de formation, construire collectivement les référentiels de compétences de nos diplômes grâce à des projets pédagogiques intra et inter-composantes, en lien avec les acteurs privés et publics du territoire.

Formation tout au long de la vie

- Pour accompagner la mobilité des personnels, poursuivre le développement des formations adaptées aux besoins des différents emplois et aux évolutions de la réglementation.
- Pour aider les enseignants à développer leurs projets pédagogiques, favoriser les formations en lien avec l'approche par compétence et par connaissance et les nouvelles pratiques pédagogiques et adopter un

calendrier de formation compatible avec les disponibilités des enseignants.

- Pour permettre aux étudiants une insertion immédiate sur le marché du travail et générer des ressources propres pour notre université, développer les formations en alternance en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire.

L'humain au cœur

Notre Université doit renouer avec l'humain. Nous voulons construire un nouveau modèle de dialogue sous la responsabilité d'une vice-présidence spécifiquement dédiée à cette action. Nous passerons ainsi d'une approche essentiellement comptable des ressources humaines à une méthode qui place l'humain au cœur de la ressource.

Un nouveau modèle

- Afin de repenser la politique de ressources humaines de notre Université, changer totalement de méthode en nous recentrant sur le dialogue, le respect, la reconnaissance et l'équité.
- Pour passer d'une gestion mécanique des personnels, comptés en points, à une approche transparente des besoins et de leur expression, inscrire la politique de recrutement de l'Université grâce à une programmation pluriannuelle suivie et régulièrement mise à jour.
- Pour que la politique de ressources humaines soit ajustée en tenant compte des contraintes budgétaires tout en s'inscrivant dans les objectifs définis au niveau du pilotage, garantir une étroite collaboration des vice-présidences déléguées aux ressources humaines, aux finances et au pilotage, dans le respect du périmètre de chacune.

Qualité de vie au travail

- Pour que la qualité de vie au travail soit portée par l'équipe de gouvernance et les cadres administratifs, assurer qu'elle soit discutée avec les personnels dans les instances représentatives, en privilégiant l'accompagnement personnel au sein des services et en lien avec une cellule d'écoute pleinement reconnue et les personnels de santé.
- Pour mener une réflexion active sur nos missions au travail, reconnaître le degré de responsabilité dans l'accomplissement de nos tâches, permettre de développer nos compétences et accompagner les personnels dans leur évolution professionnelle.

- Pour améliorer les conditions de travail en associant les personnels administratifs à l'organisation du travail (appui en cas de dysfonctionnement, de pénibilité au travail, de prévention des risques et prise en compte des environnements spécifiques de travail), concilier la vie au travail et hors travail en accompagnant la mise en place du télétravail dans l'Université.
- Pour combattre le mal-être et la souffrance au travail, améliorer l'information et l'accompagnement des personnes par une cellule d'écoute repensée et optimisée et un accompagnement psychologique adapté.

Transparence et accompagnement

- Pour que composantes, laboratoires et services puissent afficher le bilan de leur activité et définir leurs besoins futurs en terme d'emplois et d'accompagnement des personnels (formations individuelles, requalification des postes, délégations, détachement), assurer une transparence effective au travers des Contrats d'Objectifs et de Moyens
- Pour dynamiser les mouvements des personnels, favoriser leur promotion, organiser leur formation et programmer leur affectation dans des conditions humaines, passer d'une mobilité au fil de l'eau exclusive à une campagne annuelle de mobilité portée à la connaissance de tous et garder une certaine souplesse en recourant ponctuellement à la mobilité au fil de l'eau dans des cas clairement identifiés.
- Afin que chacun puisse être reconnu et valorisé dans ses mérites, instaurer des critères concertés et transparents dans l'attribution des primes, des répartitions des heures complémentaires, des journées de récupération, des évolutions professionnelles.

Nos 3 Campus

Les missions pédagogiques et scientifiques de notre Université doivent bénéficier d'un cadre favorable et porteur. Chacun de nos campus doit devenir à sa manière un lieu de vie convivial, solidaire et responsable.

Développement et intégration

- Pour que nos trois campus deviennent une véritable richesse, valoriser et renforcer leur identité, les restructurer, les développer et les ancrer dans leurs territoires grâce à une collaboration renforcée avec les collectivités locales.

- Pour améliorer le fonctionnement de notre Université, repenser ou perfectionner l'organisation de chaque campus en respectant son identité et les contraintes propres à chaque service.
- Pour restaurer la confiance entre les différents personnels de nos trois campus, veiller à une meilleure communication entre les services et les personnels, à une diffusion plus systématique de l'information et à davantage de concertation entre les personnels administratifs, enseignants et chercheurs.
- Afin de mieux intégrer nos trois campus à leur territoire, améliorer la circulation entre eux via l'amplitude et la fréquence des transports collectifs, tout en développant des projets pédagogiques fédérateurs interdisciplinaires et inter-campus.
- Pour que tous les campus de notre Université soient intégrés à la vie de l'Université, garantir la représentation du Campus Draguignan dans les instances de réflexion et de décision.

Convivialité et solidarité

- Pour favoriser le lien humain et permettre aux personnels de mieux se connaître, organiser des journées de cohésion autour d'activités culturelles ou de loisirs.
- Pour davantage de convivialité, aménager des espaces de rencontre, d'échange et de détente pour les personnels et les étudiants sur nos trois campus.
- Pour placer notre Université sous le signe de la solidarité, créer un outil collaboratif à l'usage des personnels et des étudiants et, ainsi, faciliter la vie quotidienne pour les transports, le logement, la garde d'enfants...
- Pour mettre à l'honneur les talents des personnels et des étudiants, organiser des événements autour de leurs réalisations scientifiques, artistiques et sportives.
- Pour dynamiser la vie universitaire sur nos campus, organiser des événements culturels et sportifs avec des invités extérieurs (artistes, peintres, écrivains, sportifs et professionnels de renom) et des rencontres sportives conviviales pour les personnels.

Responsabilité et développement durable

- Afin de réduire l'impact de nos déplacements sur l'environnement, favoriser le co-voiturage, finaliser la réorganisation du campus La

Garde/La Valette, développer en les sécurisant les parkings à vélos sur les trois campus.

- Pour des campus durables, encourager le recyclage et la réutilisation au sein de notre Université, développer le tri sélectif et la réutilisation du matériel informatique, favoriser la création d'une 'ressourcerie' pour l'échange entre personnels et étudiants de mobiliers, de petits électroménagers et de livres.
- Afin de participer au développement durable de notre territoire, organiser la vente et la distribution hebdomadaires de paniers de produits locaux biologiques.

Gouvernance et pilotage

La gouvernance doit s'engager résolument dans la recherche du bien commun en s'appuyant sur des principes et des valeurs partagés par l'ensemble de la communauté universitaire, qui irrigueront la politique de notre université. Ces principes et valeurs doivent être respectés afin d'assurer une gouvernance humaine, équitable et efficace.

Pilotage

- Afin de fixer et de conserver le cap d'une Université humaine, assurer un pilotage sûr et protecteur, gage de succès et garantie pour aller sereinement de l'avant.
- Afin de garantir notre autonomie et d'assumer le financement de nos projets, assurer une gestion financière rigoureuse au service de missions clairement identifiées.
- Pour que les personnels de l'Université puissent assurer leurs missions dans une atmosphère de confiance et avec conviction, prendre des décisions claires et soutenir les services dans l'exercice de leurs missions quotidiennes tout en les assurant d'une information fiable.
- Afin de rendre la vie universitaire plus démocratique et répondre aux attentes des services, promouvoir une politique et des actions transparentes et lisibles qui en assurent une application fluide et efficace.

Direction

- Afin de promouvoir une direction humaine de notre Université, garantir une politique pensée et menée collégialement en assurant une

concertation réelle dans le choix des orientations stratégiques et l'implication des services pour les ajustements nécessaires à la mise en œuvre des décisions.

- Pour que la politique de notre Université soit comprise et efficace, assurer une information régulière des services et fixer des directives claires sur les objectifs à atteindre.
- Afin de respecter les compétences et les responsabilités de chacun, favoriser l'autonomie des services dans le cadre des missions qui leur incombent tout en les assurant d'un soutien sans faille dans la prise de décisions.

Collégialité

- Pour assurer une politique claire et fondée sur l'écoute de la communauté de notre Université, instaurer un dialogue vertueux avec les composantes, les laboratoires et les services, qui permettra une définition concertée des objectifs stratégiques, des moyens alloués et des outils de planification et de cadrage.
- Dans le cadre des Contrats d'Objectifs et de Moyens, accompagner et soutenir une communication harmonieuse entre la gouvernance et les composantes en valorisant, notamment, le rôle du comité des directeurs.
- Pour permettre une répartition plus équitable des moyens alloués, établir une programmation pluriannuelle des besoins de chaque structure en s'appuyant sur une logique d'anticipation et de dialogue.
- Afin d'assurer une gouvernance réaliste, faire preuve de souplesse pour adapter le suivi budgétaire en fonction des programmes pluriannuels mis en place, pour dégager des marges de manœuvre dans la répartition des moyens et pour alléger et simplifier, en tant que de besoin, les procédures.

Communication

- Afin de rendre la direction de notre Université légitime, assurer une communication régulière et claire qui explique les orientations stratégiques de l'établissement décidées dans les conseils.
- Pour que les personnels de notre Université soient informés des rouages internes de l'établissement et que les actions de chacun soient clairement délimitées, garantir une communication fiable entre les services quant à leur structure et le périmètre de leurs missions.

- Afin d'être à l'écoute des services et d'assurer un dialogue vertueux avec eux, prendre en considération leurs suggestions et observations.

Valorisation et Innovation

Afin de faire rayonner les travaux valorisables de nos chercheurs, nous devons nous appuyer sur la richesse de l'écosystème régional de soutien à l'innovation et clarifier la politique de l'Université dans ce domaine.

Partenariat et valorisation de la recherche

- Sous l'impulsion conjointe des Pôles de Compétitivité, inciter les chercheurs à construire des liens durables avec les entreprises de nos territoires : projets collaboratifs pluriannuels, équipes de recherches ou laboratoire communs...
- Afin de maintenir l'équilibre en recherche fondamentale et recherche appliquée, promouvoir et informer sur les possibilités de financement de thèses par conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) et à investir dans les bourses de recherche.
- Pour assurer une meilleure reconnaissance de nos plateformes technologiques, en assurer la promotion, notamment auprès des Pôles de Compétitivité.
- Pour mieux valoriser nos capacités d'innovation, accompagner nos laboratoires et inventeurs dans une démarche volontariste de dépôt de brevet et de mise en avant du portefeuille brevet de l'Université.
- Pour valoriser les talents de nos étudiants et personnels et permettre de créer de la richesse, encourager la création d'entreprises de concert avec nos partenaires de l'écosystème régional de l'innovation : Incubateur PACA Est, SATT, TVT...

Innovation et accompagnement étudiant

- Afin de donner une nouvelle dimension à nos formations professionnalisantes, développer des programmes permettant aux entreprises de soumettre des cas d'étude réels à une équipe d'étudiants en master à même de répondre à une problématique transverse.
- Dans le but de développer des partenariats bénéfiques à chaque partie, favoriser l'innovation avec les entreprises au travers de stages de master en milieu professionnel, le développement de recherches communes et l'éclosion de nouvelles idées.

- Pour sensibiliser nos étudiants au monde socio-économique et favoriser leur insertion professionnelle, leur faire connaître les partenaires incontournables et organiser des Journées de l'entreprenariat étudiant.

Nos Partenaires

L'ancrage de notre Université dans un réseau universitaire, politique et socio-économique est le meilleur garant de notre autonomie et de notre développement. Fiers de notre Université et conscients de ses atouts, nous devons renforcer notre implication auprès de nos partenaires.

Aix-Marseille Université

- Pour faire valoir les spécificités de notre Université, investir les domaines de recherche et de formation où notre valeur ajoutée est indiscutable, comme ceux de l'environnement et du tourisme.
- Puisque nous partageons avec Aix-Marseille Université plusieurs axes stratégiques, mettre en avant nos spécificités dans ces domaines et nous engager sans complexe ni prétention dans un partenariat constructif au sein du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée.
- Parce que la garantie de notre autonomie implique une plus grande complémentarité dans notre politique de développement universitaire, assumer pleinement notre place dans le site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée en même temps que notre statut d'université de proximité en créant un véritable Campus Draguignan.
- Parce que la préservation de nos intérêts ne passe pas par un repli universitaire, renforcer le dialogue avec nos partenaires du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée, encourager et accompagner les échanges et les interactions au niveau des composantes, des laboratoires et des services.

Les collectivités territoriales

- Pour faciliter l'activité des usagers de notre Université, inciter les collectivités territoriales à renforcer les services publics pour la mobilité entre les campus, le décroisement géographique, la restauration et le logement.
- Pour concilier travail, études et vie personnelle, associer pleinement les collectivités territoriales à l'amélioration des infrastructures de notre Université : modalités de garde pour les enfants des personnels et des étudiants, circulation et stationnement des véhicules.

- Parce que le rayonnement d'une université de proximité exige d'abord une forte implication au sein du territoire, refonder nos liens avec les collectivités territoriales en faisant de notre Université un partenaire ouvert et dynamique, en reprenant l'initiative et en étant force de proposition.
- Pour que l'Université prenne part aux changements du territoire, nous impliquer fortement dans les structures associatives qui font l'avenir de la Région : fédérations et groupements de professionnels, associations citoyennes, organismes non gouvernementaux.

Le monde socio-économique

- Afin de renforcer notre ancrage territorial, opter pour une politique de formation et de recherche innovante, diversifiée et en phase avec les besoins de nos partenaires en capitalisant sur nos trois axes identitaires et en encourageant le développement de formations nouvelles et transverses dans d'autres domaines comme le tourisme, la santé et la défense.
- Pour faciliter les échanges avec le monde socio-professionnel, créer un portail d'entreprises *ad hoc*.
- Parce que le développement de ressources propres est devenu pour l'Université un enjeu incontournable, valoriser les équipements et compétences des laboratoires et plateformes de notre établissement auprès des entreprises.
- En vue d'accroître leur expérience, favoriser l'intégration de nos étudiants dans des projets d'innovation menés par les entreprises de la région (TPE, PME, PMI, ETI) par le biais d'un programme « Passerelle innovation ».
- Pour permettre aux futurs docteurs de préparer leur insertion et faire valoir leurs compétences, développer les missions d'expertises par des doctorants contractuels qui souhaiteraient mettre en avant cette expérience.
- Afin de donner des moyens supplémentaires et faire connaître nos campus, permettre l'organisation d'événements d'entreprises grâce à la richesse et la diversité de notre patrimoine.
- Afin d'accroître la visibilité de nos axes stratégiques, de faire connaître la diversité et la richesse de nos formations ancrées dans leur territoire ou en mobilité internationale, développer la participation de notre Université aux forums des métiers organisés au niveau national.

Relations Internationales

Forte des partenariats qu'elle a déjà su développer à l'international, notre Université doit tout mettre en œuvre pour inciter à une plus grande mobilité internationale et pour améliorer l'accueil des étudiants et des enseignants étrangers.

Accueil

- Pour assurer l'intégration des étudiants étrangers, mettre en place des projets tutorés qui seront dédiés à leur intégration et qui impliqueront fortement nos étudiants.
- Pour améliorer les conditions d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, repenser et élargir l'offre des logements mis à disposition en collaboration avec le CROUS.
- Pour renforcer l'attractivité de notre établissement et rendre plus lisible notre offre de formation à l'international, développer les enseignements en anglais, proposer davantage de cours de FLE, créer un guide des cours numériques et établir l'*Academic Catalog* de notre Université.
- Pour développer des formations destinées aux étudiants étrangers, proposer des programmes d'apprentissage immersif ou *short-term programs*, combinant activités culturelles et expériences professionnelles.

Ouverture

- Pour inciter à une plus grande mobilité internationale, faire mieux connaître les opportunités offertes aux étudiants et faciliter la procédure d'attribution des bourses.
- Pour développer la mobilité étudiante et enseignante, renforcer l'information et la collaboration entre le service des relations internationales et les référents en composante.
- Pour développer de manière cohérente les partenariats scientifiques et pédagogiques de nos laboratoires et de nos composantes à l'étranger, définir et promouvoir une politique de coopération internationale pour notre Université.
- Pour favoriser l'ouverture de nos étudiants à l'international, valoriser l'enseignement des langues étrangères au sein de notre Université et dynamiser le Centre de Ressources en Langues.